



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aides-soignants

Question écrite n° 108090

Texte de la question

M. Dino Cinieri alerte M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le problème de financement d'école d'infirmière. En effet, plusieurs cas similaires lui ont été rapportés par des aides-soignantes de sa circonscription. Alors qu'elles viennent de réussir l'examen d'entrée en école d'infirmière, dont l'entrée est prévue en septembre 2011, et ayant été admise pour l'une d'entre elles première sur la liste par ordre de mérite, ces aides-soignantes, pour lesquelles l'entrée en IFSI est la dernière chance d'évoluer professionnellement et qui ont tout misé sur cet examen, se voient refuser la prise en charge financière de leur salaire et des frais liés à leur formation pour des raisons budgétaires. Alors que les hôpitaux rencontrent une pénurie de soignants, il paraît inopportun de refuser la prise en charge de ces agents en formation infirmière. Il lui demande quelles solutions peuvent être proposées à ces agents qui s'investissent totalement pour réussir leur examen, parfois au détriment de leur vie familiale, et qui ne souhaitent pas que leurs efforts soient réduits à néant par manque de financement.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108090

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4751

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)